



Respectons ces règles élémentaires de vie en communauté
Limitons les nuisances afin d'éviter tout conflit

LE BRUIT

Le béton a la propriété de très bien transmettre les sons. Pensez à vos voisins :
Attention aux talons, aboiement des chiens, jeux de billes, déplacement de meubles (pensez au feutre sous les pieds de chaises).
Veillez au niveau sonore de la télévision, chaîne HI-FI, instruments de musique.
Les bruits sont plus gênants dans le calme du soir et la nuit. Après 22h merci d'éviter l'usage des vide-ordures, des machines à laver, et de limiter l'utilisation des sanitaires.

LES TRAVAUX

Les travaux sont autorisés de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, sauf dimanche et jours fériés.
Prévenir les gardiens en cas de travaux importants et d'intervention d'entreprises.

Nous vous rappelons qu'il est impératif de prévoir un isolant phonique lors de la pose de parquet ou de carrelage. Les bouteilles de gaz ne sont pas autorisées : si le plombier doit utiliser du gaz, il doit impérativement s'adresser à l'accueil pour obtenir un permis de feu.
Pour le changement de fenêtres : s'adresser à l'accueil pour la procédure et le respect des normes.

NOTRE SECURITE

Pour notre sécurité dans notre Immeuble de Grande Hauteur (IGH), les parties communes doivent rester libres ! Il est bien agréable de pouvoir rentrer chez soi depuis le supermarché avec le caddie chargé mais... *ceci est une tolérance !* A chaque visite, la Commission de Sécurité trouve des caddies dans les couloirs et les locaux vide-ordures : ils constituent des obstacles en cas d'évacuation d'urgence. La commission nous menace d'interdire l'entrée des caddies dans la tour !!! Par conséquent pour que cet avantage subsiste il faut redescendre le caddie ou le garder chez soi.

Ne rien jeter par les fenêtres, cela peut constituer un grave danger pour les passants et enlaidir les balconnières au niveau du hall, ce qui entraîne en outre d'importantes charges de nettoyage pour la copropriété.

VIDE-ORDURES SUR LES PALIERS

Les ordures ménagères doivent être préalablement mises dans un sac plastique fermé, résistant et de taille inférieure à la pelle avant d'être jetées dans la pelle des vide-ordures.
Les objets inadaptés (verre, métal,...), les déchets non emballés et les sacs rentrés en force risquent d'obstruer les pelles et les gaines, et entraînent régulièrement des charges pour frais de réparation, il est donc impératif de les descendre au niveau - 0.
Il est interdit de déposer quoique ce soit dans le local, tant pour des impératifs d'hygiène que de sécurité, notamment l'accès aux armoires électriques.

LOCAL V.O. NIVEAU - 0

Ce local et ses containers de tri ne sont pas destinés à recevoir les encombrants. Un système de surveillance assure le contrôle de ce local.

Couvercle blanc : Bouteilles de verre sans bouchons ni capsules, bocaux en verre sans couvercles

Couvercle jaune : Papiers, cartons, briques, bouteilles et bidons plastiques, Canettes, boites et bidons métalliques

- *en vrac uniquement : PAS DE SAC, NI PLEIN NI VIDE*
- *PAS DE POLYSTYRENE - PAS D'EMBALLAGE PLASTIQUE*
- *PAS DE BARQUETTES ALIMENTAIRES - PAS DE BOIS*

Couvercle vert : Tout le reste ! Les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs résistants et fermés, afin de ne pas attirer les cafards et les rats.

Deux bacs spéciaux sont en outre disponibles pour les bouchons plastiques et les vieux vêtements.

LES CAVES

Les caves ne doivent contenir aucune matière dangereuse ou dégageant de mauvaises odeurs.

LES CLES

Vos doubles de clés accompagnés d'une autorisation signée doivent être déposés à la loge. Elles sont conservées dans une armoire sécurisée elle-même placée dans un local sous clé.

En cas d'absence, Mr Binsse utilisera vos clés, **UNIQUEMENT** pour:

- intervenir pour des problèmes techniques ou d'urgence: fuite d'eau, inondation, ambulance, SAMU, pompiers
- la désinsectisation: le traitement des cafards est effectué 2 fois par an, pour être efficace il est impératif que tous les appartements soient traités,

ACCUEIL

Nous vous rappelons que l'Accueil n'est pas une conciergerie d'hôtel, que le hall et les paliers ne sont pas des cours de récréation...

Horaires d'ouverture : Lundi au Vendredi 8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h30 et Samedi matin

Téléphone : 01.45.80.00.35

Site internet : berylinfo.free.fr

Le bien être de tous dépend du comportement de chacun
Tous les membres du Conseil Syndical ainsi que Mr et Mme Binsse
sont à votre disposition pour répondre à vos questions.

Votre Conseil Syndical